Décision 05-D-07 du 24 février 2005

relative à des pratiques mises en œuvre sur les marchés des armes et des munitions civiles

Posted on: 04 mars 2005 | Secteur(s):

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Dispositif(s)	
·	Pratique établie

Sanction pécuniaire

Entreprise(s) concernée(s)

Browning Winchester France

Lire

le texte intégral de la décision 84.21 Ko